

Portrait de famille Les caisses populaires de Québec durant les années 1940

Pierre Poulin

Special Issue, Fall 1999

Au cœur de l'action : la Caisse populaire Desjardins du Vieux-Québec
1948-1998

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/8642ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Éditions Cap-aux-Diamants inc.

ISSN

0829-7983 (print)

1923-0923 (digital)

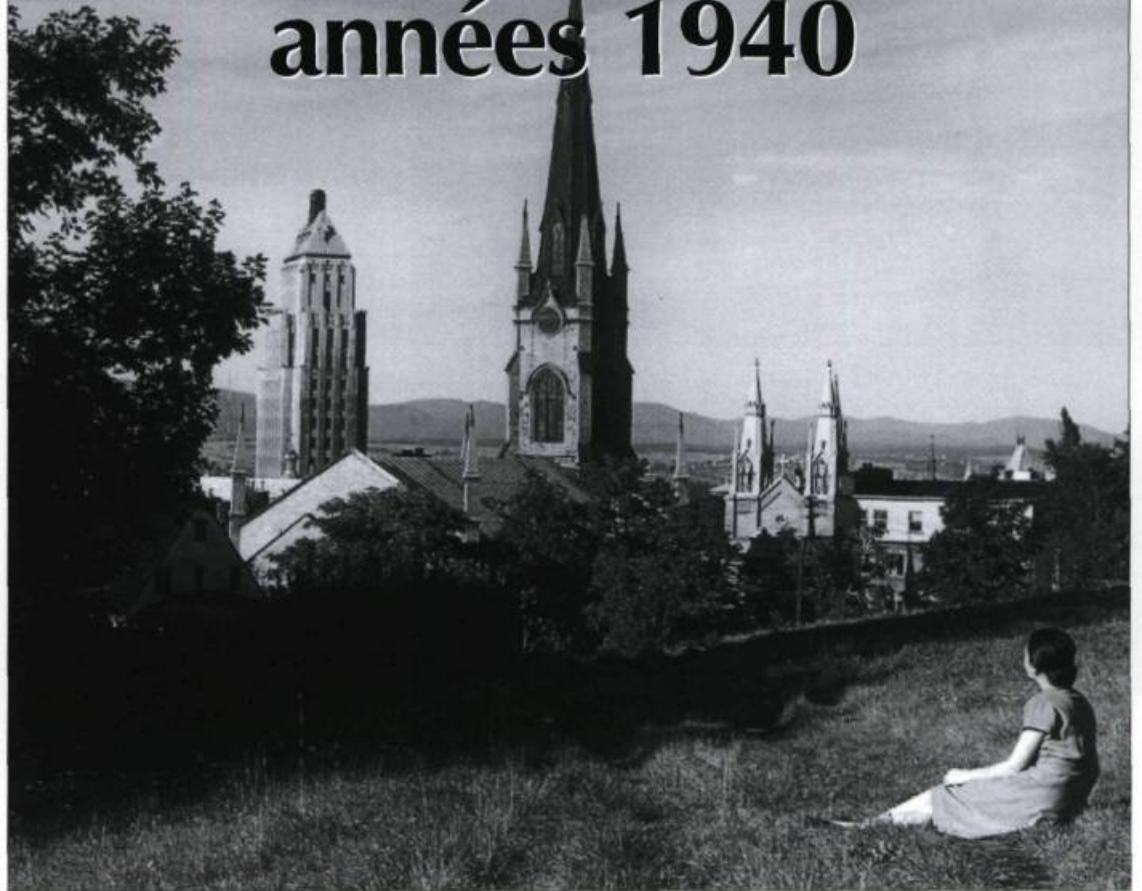
[Explore this journal](#)

Cite this article

Poulin, P. (1999). Portrait de famille : les caisses populaires de Québec durant les années 1940. *Cap-aux-Diamants*, 16–19.

Portrait de famille

Les caisses populaires de Québec durant les années 1940



Sur cette vue champêtre, se profile à l'horizon les édifices en hauteur du Vieux-Québec. Photographie Omer Beaudoin, vers 1947. (Archives nationales du Québec, à Québec).

PAR PIERRE POULIN

En 1948, lorsque les citoyens de Notre-Dame-de-Québec décident de se doter d'une caisse populaire, le Mouvement Desjardins se trouve au terme de la plus importante phase d'expansion de son histoire, celle où les caisses populaires réalisent véritablement leur percée. Qu'on en juge : à la fin de 1933, on ne comptait encore que 200 caisses en activité au Québec; ce chiffre est de 1 055 en 1948. Pendant cette période de quinze ans, on a donc fondé, en moyenne, plus de 50 caisses par année avec des pointes de 110 en 1943 et de 115 en 1944.

UN MOUVEMENT EN PLEIN ESSOR

Ce remarquable essor est dû en partie à la crise économique des années 1930. Le spectacle de

la misère et du chômage provoque chez les Québécois une prise de conscience de leur pauvreté et de leur dépendance économique et une volonté sans précédent de se prendre en main et de se donner des outils de développement. La coopération apparaît alors comme l'instrument d'émancipation économique par excellence. Elle compte de nombreux promoteurs parmi les nationalistes, les professeurs d'économie et de sciences sociales, chez les membres du clergé et dans les organisations syndicales. En 1938, la revue *L'Action nationale*, organe du milieu nationaliste montréalais, consacre à la coopération un numéro spécial : « Si nous nous sommes attaqués à ce problème, écrit la rédaction, c'est que nous voyons dans la coopérative l'un des instruments grâce auxquels les Canadiens français pourront opérer sans inutile violence le redressement économique et social dont l'urgence apparaît de plus en plus. » La même année, l'Uni-

versité Laval crée une chaire de coopération dont la direction est confiée au père Georges-Henri Lévesque, tandis que l'École supérieure des pêcheries de Sainte-Anne-de-la-Pocatière inaugure son Service social-économique voué à l'éducation coopérative des pêcheurs de la Gaspésie.

Parmi les entreprises coopératives, les caisses populaires sont sans doute celles dans lesquelles on place les plus grands espoirs. On mise sur elles pour stimuler et regrouper l'épargne ; pour constituer des réservoirs de capitaux ; pour organiser le crédit populaire et soutenir le développement local. Cyrille Vaillancourt, gérant de la Fédération provinciale des caisses populaires Desjardins, traduit un sentiment largement répandu à l'époque lorsqu'il écrit : « Comme nous n'avons pas la finance, que les grandes fortunes sont plutôt disséminées chez nous, il est nécessaire de réunir par la coopération toutes nos petites épargnes. Individuellement, nous ne pouvons pratiquement rien, mais collectivement, c'est-à-dire en coopérant, nous pouvons constituer une puissance extraordinaire. »

Pendant que les caisses se multiplient et que le nombre de leurs membres monte en flèche, la prospérité économique apportée par la Seconde Guerre mondiale vient stimuler la croissance financière du Mouvement. L'actif de l'ensemble des caisses, qui s'élevait à peine à 8,5 millions de dollars à la fin de 1933, atteint presque les 200 millions à la fin de 1948. À la même date, leur avoir propre dépasse les 7 millions, une somme considérable qui rend possible la réalisation de nouveaux projets. Grâce à ce réservoir de capitaux, les caisses peuvent maintenant songer à prolonger leur action dans d'autres secteurs comme celui de l'assurance. À l'époque, l'industrie de l'assurance est largement dominée par des entreprises étrangères ou canadiennes-anglaises. La part de marché des assureurs à propriété ou à direction francophone n'atteint pas 15 %. La volonté de renforcer la présence francophone dans ce secteur d'activité économique, le désir d'améliorer la sécurité financière des membres des caisses, en mettant à leur disposition des produits peu coûteux répondant à leurs besoins et le souci de protéger les caisses elles-mêmes contre le vol et les incendies vont être à l'origine de la création de deux entreprises d'assurances : la Société d'assurance des caisses populaires, en 1944, connue aujourd'hui sous le nom d'Assurances générales des caisses Desjardins, et L'Assurance-vie Desjardins, en 1948, qui est devenue l'Assurance vie Desjardins-Laurentienne.

LES CAISSES POPULAIRES DE LA VILLE DE QUÉBEC

Le Mouvement Desjardins est très bien enraciné dans la capitale. À la fin des années 1940, près

que toutes les paroisses de la ville possèdent leur caisse populaire. Parmi les vieilles paroisses, Notre-Dame-de-Québec est l'une des toutes dernières à recevoir la sienne, en 1948. L'existence de nombreuses succursales bancaires, établies rue Saint-Jean et rue Saint-Pierre, et le caractère quelque peu hétérogène de la population du quartier, formée en partie de chambreurs et d'étudiants, sont des facteurs qui peuvent expliquer la venue un peu tardive de la caisse populaire dans le quartier.



Sur le territoire de la ville de Québec, les fondations de caisses populaires sont survenues à l'intérieur de trois périodes distinctes. La première remonte à l'époque d'Alphonse Desjardins et dure de 1905 à 1914. C'est le moment où apparaissent les caisses pionnières de Saint-Malo (1905), de Québec (1908), de Saint-Sauveur (1908), de Québec-Est (1910) et de Saint-François-d'Assise (1914).

Un long intermède de onze ans sépare cette première période de la seconde, qui va de 1925 à 1936, et au cours de laquelle sept nouvelles caisses font leur apparition : Notre-Dame de Grâce (1925), Limoilou (1927), Syndicats catholiques du district de Québec (1927), Saint-Zéphirin de Stadacona (1928), Québec-Ouest (1934), Belvédère (1935) et Sacré-Cœur de Jésus (1936).

La troisième période, qui s'étend de 1938 à 1948, constitue le temps fort de l'implantation des

Cyrille Vaillancourt (1892-1969) fut l'un des plus grands promoteurs des caisses populaires après le décès du fondateur Alphonse Desjardins. Président de l'Union régionale des caisses populaires de Québec, il dirige aussi la Fédération provinciale de 1932 à 1969. (Archives nationales du Québec, à Québec).

Esquisse pour le nouvel édifice de la Caisse populaire de Québec, à l'angle des rues Saint-Jean et Sainte-Marie, le 31 août 1949. (Bouchard & Rinfret, architectes). (Collection Yves Beauregard).

caisses sur le territoire de la ville. Au cours de ces onze années, une forte vague de fondations laisse pas moins de 26 nouvelles caisses dans Québec, Saint-Sauveur et Limoilou. En plus des caisses paroissiales, on remarque quelques caisses créées dans des institutions d'enseignement ou en milieu de travail.



DES ENTREPRISES MODESTES

À l'époque, les caisses présentent une image bien différente de celle que l'on connaît aujourd'hui. En raison des locaux qui les abritent, de leurs équipements, de leur personnel et même de leurs heures d'ouverture, on ne risque guère de les confondre avec des succursales bancaires.

Contrairement à ces dernières, qui s'établissent avec le soutien financier de la maison mère, les caisses populaires sont des organismes autonomes qui ne peuvent compter que sur leurs propres moyens. Et la plupart d'entre elles sont encore peu fortunées. À la fin de 1947, l'actif des 27 caisses en activité à Québec ne s'élève qu'à 16,5 millions de dollars. L'actif d'une caisse est généralement inférieur à un million, sauf chez les plus anciennes fondées à l'époque d'Alphonse Desjardins où il oscille entre 1,5 et 2,5 millions.

Selon une enquête réalisée en 1942, soit seulement six ans avant la fondation de la Caisse populaire de Notre-Dame-de-Québec, rares sont les caisses qui possèdent un immeuble. La plupart trouvent refuge dans des salles paroissiales ou dans la demeure de leur gérant. Certaines ne paient même pas de loyer. Seules les caisses de Saint-Malo et de Québec-Est, toutes deux du groupe des pionnières, possèdent un immeuble et la Caisse de Saint-Malo n'est devenue propriétaire qu'en 1942, après avoir été logée successivement chez son gérant et dans la salle paroissiale.

Il arrive que les locaux laissent beaucoup à désirer. Après s'être abritée dans un porche de la rue d'Aiguillon pendant 30 ans, la Caisse populaire de Québec loue pour 40 \$ par mois un local appartenant à la fabrique et dont l'état est jugé «déplorable». L'espace est exigu et les affiches indiquant les taux d'intérêt sont, dit-on, «malpropres et mal fixées». Dans la paroisse de Stadacona, la caisse niche dans une pièce attenant à la salle paroissiale qui n'est même pas chauffée.

On vient à peine de sortir de la crise des années 1930 et, si la prospérité est de retour, ce sont maintenant les restrictions de guerre qui empêchent certaines caisses de se donner plus de confort. La caisse populaire de Saint-François-d'Assise, par exemple, voudrait bien se construire un immeuble, mais la guerre la force à retarder son projet et à prolonger son séjour dans la salle paroissiale.

Il est souvent nécessaire de bien connaître l'endroit pour parvenir au local d'une caisse, car les enseignes signalant leur présence sont rares. La caisse de Sacré-Cœur, qui se trouve dans la demeure de son gérant, est l'une des rares que l'on peut repérer facilement le soir, «car les mots

FAITES PARTIE DU CONCOURS D'ÉPARGNE

TOUT LE MOIS DE JANVIER POUR ENTRER EN LICE
PRIX OFFERTS PAR TIRAGE AU BOUT DE 50 SEMAINES

Concours de 25c (50 semaines \$12.50)		Concours de \$1.00 (50 semaines \$50.00)	
1er prix	\$25.00	1er prix	\$50.00
2e	\$10.00	2e	\$20.00
3, 4, 5	\$5.00 chacun	3, 4, 5	\$10.00 chacun

La Caisse d'Économie de Notre-Dame de Québec

JEUNE HOMME, JEUNE FILLE, JEUNE COUPLE
PRENEZ PART AU CONCOURS D'ÉPARGNE

TOUT LE MOIS DE JANVIER POUR COMMENCER

PRIX OFFERTS PAR TIRAGE AU BOUT DE 50 SEMAINES

CONCOURS DE 25c		CONCOURS DE \$1.00	
1er prix	\$25.00	1er prix	\$50.00
2e	\$10.00	2e	\$20.00
3, 4, 5	\$5.00 chacun	3, 4, 5	\$10.00 chacun

(Inclus accordé à vous qui aurez économisé 25c ou plus pendant toute l'année dans votre compte d'épargne.)

L'existence de nombreuses succursales bancaires et de la Caisse d'économie de Notre-Dame de Québec a sans doute retardé l'implantation d'une caisse populaire dans le Vieux-Québec. (Collection Yves Beauregard).

«Caisse Populaire», écrits sur l'imposte extérieure sont illuminés par une ampoule placée entre les portes».

Seules les caisses de Saint-Malo, Québec, Québec-Est et Saint-François-d'Assise sont ouvertes tous les jours en plus d'un soir ou deux par semaine. Les autres n'accueillent leurs sociétaires que deux ou trois soirs par semaine entre 19 heures et 21 heures. Mais on ne semble pas hésiter à accommoder les sociétaires en dehors des heures d'ouverture officielles.

Des comptables, dont quelques-uns sont à la retraite, et des employés de la fonction publique occupent fréquemment le poste de gérant. Leur rémunération, très variable, est généralement peu alléchante. Certains reçoivent 1 % du solde mensuel de l'épargne; d'autres 1/2 de 1 % ou 1 % de l'actif, ce qui ne constitue pas de grosses sommes. Encore une fois, seuls les gérants des caisses les plus anciennes et les plus solidement établies jouissent d'une rémunération stable, de l'ordre de 1 300 \$ à 2 600 \$ annuellement.

La gamme des services est, bien sûr, très limitée. Les activités des caisses consistent surtout à recevoir des dépôts et à consentir des prêts personnels ou des prêts hypothécaires. Vouées à l'amélioration de la condition économique de leurs membres, elles mettent l'accent sur l'épargne et ne prêtent, théoriquement, qu'à des fins productives. Fidèles à la politique de crédit «productif» établie par Alphonse Desjardins, elles continuent de proscrire le crédit à la consommation. Il est hors de question, par exemple, d'emprunter pour acquérir une automobile. Par contre, les caisses consentent volontiers des prêts qui permettent à leurs membres de se procurer des biens d'utilité professionnelle comme des outils, de payer comptant des biens de consommation essentiels comme du bois de chauffage ou des meubles, à la condition qu'ils ne soient pas trop luxueux, de se libérer d'une mauvaise dette, de rénover ou d'acquérir une maison.

Voilà, à grands traits, le portrait de famille dans lequel vient prendre place la Caisse populaire du Vieux-Québec à la fin des années 1940. Elles sont encore bien modestes et bien discrètes ces petites coopératives d'épargne et de crédit. Leur véritable force réside dans la confiance que placent en elles un nombre toujours grandissant de membres qui ont compris que la solidarité et la coopération sont des outils indispensables à l'émancipation économique de la collectivité québécoise. ♦

Pierre Poulin est historien à la Société historique Alphonse-Desjardins.



*au personnel et à la direction
de la Caisse populaire
du Vieux-Québec
de nous avoir
fait confiance au cours de
toutes ces années.*

